

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°9 Permissions.

n°9

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 mars 1925

Numéro JO

n° 340 du 31/03/1925

Date du numéro

31 mars 1925

TEXTE INTÉGRAL

les permissions ci-après, avec solde sans indemnité, sont accordées aux gardes de 2 classe Abdallah Abdourahmaa, numéro matricule 263, huit jours, et Omar Hassen, numéro matricule 264, sept jours